



EDITORIAL

Mes chers administrés,

Il y a bien longtemps que nous n'avions connu un aussi bel été. J'espère qu'il a été profitable à tous et que chacun, reposé et détendu, a repris ses occupations avec enthousiasme.

Voilà le Conseil Municipal qui entame "la dernière ligne droite" avant les prochaines élections.

Quel que soit l'avenir, et notamment le choix d'équipe que les belcodénois feront, il m'est agréable aujourd'hui de constater que le programme défini il y a 5 ans a été entièrement réalisé avec la rigueur de gestion à laquelle nous nous étions engagés.

Belcodène a poursuivi son développement progressivement, en respectant au plus près l'équilibre des comptes et sans augmenter la pression fiscale. La commune peut se flatter d'être une des rares à l'endettement négligeable, alors que rien n'a été sacrifié dans les créations ou les améliorations annoncées.

Mieux encore, certaines opportunités (Bibliothèque municipale, base militaire, acquisitions foncières, Centre Aéré, Comité des feux etc...) nous ont permis des réalisations supplémentaires.

Chacun a pu constater que les choix arrêtés se sont toujours écartés des effets de mode pour privilégier le concret et le durable.

Il faut savoir donner "du temps au temps", veiller à l'assimilation des changements, maîtriser le développement, résister aux pressions diverses.

Le millier d'habitants a été atteint avec une croissance moyenne de 10 % par an. Cette augmentation équilibrée et, signe de dynamisme, par le rajeunissement de la population : les "moins de 18 ans" représentent à ce jour 30 % de la commune.

Nous bénéficions d'une qualité de vie que beaucoup nous envient. Etre à la proximité des grands centres urbains sans en avoir les nuisances, rester une modeste commune sans perdre notre identité, respecter l'intérêt de tous en évitant les décisions partisanses.

Gageons que nous saurons tous ensemble et pour longtemps, défendre ces points exceptionnels.

Votre Maire
Maurice Séverin COLLOMB.

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences).

Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SEANCE DU 24 MAI 1994

DELIBERATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération :

✓ **DECIDE** d'approuver l'exercice du droit de préemption exercé sur les parcelles cadastrées section C, N° 13 & 17, pour une superficie de 29.310 mètres carrés, pour un montant de 35.172 F (trente cinq mille cent soixante douze francs) ; de se porter acquéreur immédiatement des dites parcelles ; et

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous documents y afférant, et à diligenter le paiement.

✓ **DECIDE** d'approuver la Convention à intervenir entre la commune de BELCODENE et l'association "Les Francas" - 99, cours Lieutaud à Marseille, relative à l'organisation, la gestion et le fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement de BELCODENE, durant les mois de Juillet & Août 1994.

AUTORISE M. le Maire à signer la-dite convention et tout document y afférant.

✓ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1993 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : L'APPROBATION DU

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 1993.

✓ **DECIDE** : Il est contracté un emprunt de 500.000 F (cinq cent mille francs) auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, pour financer l'acquisition du site du Centre d'Emission Militaire de Belcodène ;

Le taux est fixé à 5,63 %, en remboursements trimestriels, sur une durée de 15 ans.

M. le maire est autorisé à signer le contrat de prêt et tout document y afférant.

✓ **DECIDE** d'approuver la Convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et l'association "Les Francas" Groupe Scolaire la Rouguière 24, Les Matelots à PEYPIN (B.D.R.), relative à l'organisation d'un séjour de vacances du 5 au 14 août 1994.

AUTORISE M. le Maire à signer la-dite convention et tout document y afférant.

✓ **DECIDE** d'approuver le contrat de prêt à intervenir entre la Commune de Belcodène et le Crédit Agricole, pour un montant de 300.000 Francs, à un taux de 5,95 % sur une durée de 15 ans.

Le produit de l'emprunt est destiné à financer des équipements en matière de bâtiments communaux.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de prêt et tout document y afférant.

✓ **DECIDE** de solliciter une subvention auprès du Conseil Général des B.D.R. au titre de l'équipement du Comité Feux et Forêts de Belcodène, destiné à l'acquisition de matériel radio.

Coût prévisionnel de l'équipement	71.812 F.TTC
Subvention sollicitée	50.000 F.TTC

NUMEROS UTILES

ATTENTION ! NOUVEAUX NUMEROS

Mairie.....	42 70 66 66
Poste.....	42 70 69 20
Ecole.....	42 70 66 03
Restaurant Scolaire.....	42 70 69 77

URGENCES

Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
Gendarmerie Gréasque.....	42.58.80.02
Centre Anti-Poison.....	91.75.25.25
Service Urgence Main.....	91.92.10.18
Médecins de Garde Week-End.....	42.58.66.66
S.O.S. Vétérinaire (de 20 h à 7 h 00).....	91.54.00.58

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

23 TORT, Roquevaire.....	42 04 20 40
30 BLANCHET, Auriol.....	42 04 70 53

NOVEMBRE

1 CAILLAC, La Bouilladisse.....	42 72 37 43
6 DERVAUX, Roquevaire.....	42 04 20 51
11 DECLoux, Peypin.....	42 82 86 96
13 PLEIN SUD, Peypin.....	42 82 72 72
20 JOUVE, La Bouilladisse.....	42 62 97 12
27 LA CROIX VERTE, La Destrousse.....	42 04 80 30

DECEMBRE

4 MANTAUx, Pont de l'Etoile.....	42 04 04 05
11 MAUNIER, Saint Zacharie.....	42 72 91 06
18 MONVILLE, Saint Zacharie.....	42 72 90 01
25 MOSCA, Auriol.....	42 04 40 34
26 JTORT, Roquevaire.....	42 04 20 40

PERMANENCES AU CENTRE-SOCIAL

CABINET MEDICAL : (42 70 69 05)

- . Mercredi après-midi : Dr MONTY
- . Vendredi matin : Dr LAZARIS

CAF ENFANCE

- . Le 3^{ème} Mardi de chaque mois (de 9 h à 12 h)

CAF ENFANCE

- . Le 3^{ème} Jeudi de chaque mois (de 9 h à 12 h)

MUTUELLE DE ROQUEVAIRE

- . Tous les Jeudis à 15 heures

PERMANENCE DES ELUS

(Samedi matin en Mairie)

OCTOBRE

15	Monsieur COLLOMB
22	Monsieur GOFFRE
29	Monsieur LONG

DECEMBRE

3	Monsieur PIN
10	Monsieur SANTONI
17	Monsieur SIRGUE
24	Monsieur BELET
31	Monsieur COLLOMB

NOVEMBRE

5	Madame MARCELLIN
12	Monsieur MICHEL
19	Monsieur MONTY
26	Monsieur MORENO

JANVIER

7	Monsieur GOFFRE
14	Monsieur LONG
21	Madame MARCELLIN
28	Monsieur MICHEL

LE CARNET

Naissances :

SALAVAGIONE Cyrielle le 11 avril 1994 à Aubagne
PASTOR Manon le 29 avril 1994 à Aix en Provence
RITTER Thibaut le 9 mai 1994 à Marseille 8e
CAILLAC Estelle le 16 mai 1994 à Marseille 12e
SILVY Jérémy le 21 mai 1994 à Aubagne
BOINET Eve le 29 mai 1994 à Aix en Provence
ROSSO Yann le 30 mai 1994 à Aix en Provence
GUILLEVIC Ambre le 16 juillet 1994 à Aix en Provence
BLANC Maëva le 28 juillet 1994 à Aix en Provence
RIBELLINO Anaïs le 5 août 1994 à Aix en Provence
VOEUX Thomas le 16 septembre 1994 à Aubagne
MARABESE Leïla le 20 septembre 1994 à Aix en Provence

Mariages :

TOLEDO Robert et SAUR Catherine le 25 juin 1994
BARRIAL Wilfrid et GRAC Odile le 16 juillet 1994
GRUBY Pascal et DELAHAYE Sophie le 16 juillet 1994
MARCHAND Thierry et BOUCHETOUT Brigitte le 23 juillet 1994
GUILLEVIC Michaël et MARTIN LUIS Sylvie le 10 septembre 1994
PLATEL Olivier et BONNET Magali le 10 septembre 1994

Décès :

AZZOPARDI Antoine le 3 juin 1994
TAVOLIERE Antoine le 26 juin 1994

Baptême Civil :

SILVY Jérémy le 23 juillet 1994

Remerciements :

BARRIAL/GRAC	don : 200 F école, 200 F oeuvres sociales
MARCHAND/BOUCHETOUT	don : 200 F école
PLATEL/BONNET	don : 300 F oeuvres sociales
SILVY	don : 250 F école

LA VIE COMMUNALE

Association des Anciens

Le premier trimestre de l'année a été bien rempli par nos diverses activités :

25 janvier : Sortie à Vitrolles pour rendre hommage à Edith Piaf. La troupe du Jogging rose nous a régales avec les meilleurs morceaux du répertoire de notre regretée "Mome Piaf".

27 janvier : Après-midi récréatif avec notre traditionnel gâteau des rois.

17 février : Repas mensuel : Nous avons servi à la grande satisfaction de tous le plat provençal si apprécié : "les pieds paquets".

27 février : Nous devions nous rendre à l'Odéon pour assister à un spectacle de music-hall. Malheureusement, nous n'avons pu y aller car quelques jours plus tôt, la Direction du Théâtre a annulé le spectacle. Nous n'avons pu le faire paraître dans le journal, mais les inscrits et les membres de notre club en ont été informés en temps voulu.

28 février : En remplacement du spectacle annulé précité, nous sommes allés voir une pièce de Jean Giono "Geoffroy" jouée par la troupe de "Franval" : Après-midi très divertissant, spectacle de grande valeur.

Conclusion : nos anciens n'ont rien perdu au change.

3 mars : Qu'elle n'a pas été la surprise de nos mamies quand à l'heure du goûter, un bouquet de renoncules et de roses leur a été offert par leur Présidente. Goûter très animé, gai et bien arrosé pour fêter les "mamies".

17 mars : Sortie à Saint-Mitre les Remparts. Journée ventée mais ensoleillée. Promenade le matin dans la "Venise Provençale", déjeuner accompagné de chants, musique, danses. Visite des remparts pour les plus courageux. Retour au bercail de tout notre petit monde, fatigué mais satisfait.

24 mars : Carnaval. Belcodène en fête recevait les Clubs de Mimet et d'Auriol. Journée étourdissante par son animation, ses costumes tout en couleurs, sa musique, et la bonne humeur que nous pouvions deviner sur le visage de nos anciens.

Copieux goûter garni d'une avalanche de crêpes, oreillettes, flans, le tout arrosé de bulles.

9 avril : La grande kermesse des anciens se déroulait sur la place de l'ensoleïado. Journée pluvieuse mais oh ! combien chaleureuse et combien fut grande notre réussite malgré le temps incertain qui n'a pas empêché les personnes de venir chiner, jouer et rire autour de nos stands.

Le soir, la fête se terminait par un repas très amical autour d'une animation variée qui depuis le début de l'après-midi n'a cessé d'accompagner nos diverses festivités. Nous remercions bien sincèrement la municipalité de nous avoir cédé les locaux nous permettant de nous abriter des intempéries, l'école de nous avoir prêté matériel pour animer les jeux, et tous les bénévoles qui ont travaillé dans l'ombre et qui ont fait de cette journée un succès certain.

Le tirage de la tombola a fait 19 gagnants. Tous les lot

étaient attribués aux chanceux. Seule une personne nous reste inconnue. C'est Mme AGNELLI Cécile avec le n° 96 bleu foncé qui a gagné un service à verres. Si toutefois vous la connaissez, faites lui savoir que son lot l'attend au club.

Notre premier trimestre a été fort bien rempli et le 2e que nous avons déjà entamé nous réservera aussi de nombreuses sorties.

19 mai : Eygalières pour gigantesque Paëlla.

29 mai : Bal à Peypin sous chapiteau.

2 juin : Sortie aux Goudes.

Juillet - Août : Vacances.

Reprise le jeudi 1er septembre.

Jeudi 8 septembre : Sortie à Eyrargues.

Le "Messagié" étant paru avant la publication de notre article, je voudrais faire connaître la demande adressée à la municipalité le 10 mai, au sujet du bilan de nos activités en vue de l'obtention d'une subvention.

"... que le bilan du fonctionnement de chaque association ayant droit à une subvention, paraisse explicitement sur le prochain n° de "Messagié" ainsi que le détail des dépenses engagées pour la marche de chacune d'entre elles".

Madame LEBAILLY

PREPARATION DES LISTES DU PERE-NOEL

POUR LES ENFANTS HABITANT LA COMMUNE DE BELCODENE.

Tous les parents dont les enfants sont (ou seront) nés entre le :

1er janvier 1984 et le 31 décembre 1994

sont invités à fournir à la Mairie de Belcodène, avant le **15 octobre 1994**, la photocopie de leur livret de famille afin que le Père-Noël n'oublie personne.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

UN SIECLE DE LECTURE

La bibliothèque municipale de Belcodène existe depuis plus de 100 ans et possède encore quelques livres de cette époque.

En 1948, la bibliothèque centrale de prêts de Marseille (BCP) lui prête 45 livres à renouveler tous les 6 mois, il y a 12 lecteurs.

C'est en 1984 que deux bibliothécaires bénévoles (formées par la BCP) se proposent et la bibliothèque s'installe dans l'ancienne salle des fêtes avec 200 livres (prêt de la BCP) dont le nombre augmente très rapidement grâce aux dons généreux des habitants et des subventions de la mairie. Cette année-là, depuis l'ouverture le 13 mars, 20 familles se sont inscrites.

En 1987, il faut l'installer dans un local plus vaste : une classe de l'ancienne école, il y a alors 4 bibliothécaires bénévoles, plus de 3000 ouvrages (romans, documentaires, livres d'art, encyclopédies, bandes dessinées...) dont 1/3 environ est destiné aux enfants et jeunes. Aussi sont à la disposition de tous, cinq périodiques : Géo, Terre Sauvage, Science et Vie, 30 Millions d'Amis, Vocabulaire Anglais.

Aujourd'hui, en 1994, la bibliothèque a trouvé son local définitif dans un magnifique bâtiment construit par la mairie avec l'aide de la région. Elle est située derrière l'école tout près du restaurant scolaire.

Au rez-de-chaussée, un coin est réservé aux tous petits.

Pour les plus grands et les adultes, des rayonnages leur offriront un grand choix de romans, documentaires et bandes dessinées. Dans un cadre original et sympathique vous pourrez lire différentes revues, assis sur des gradins face à un très beau site.

Au premier étage, une salle d'exposition, des tables de travail et un coin lecture, vous permettront de consulter et lire en toute quiétude. Car vous y trouverez des documentaires, des biographies, des livres sur la Provence, et de nombreuses encyclopédies et collections.

Prochainement, il est prévu un prêt de CD, cassettes audio et vidéo.

Les heures d'ouverture sont :

MERCREDI DE 17 H 30 à 19 H
VENDREDI DE 18 H à 19 H 30
SAMEDI DE 10 H à 12 H

Tous les Lundi après-midi, et le Samedi tous les 15 jours la bibliothèque est ouverte aux enfants de l'école pour un large temps de lecture avec leurs maîtresses.

Nous espérons vous y accueillir à l'occasion de l'inauguration officielle en présence de M. le Maire, du Conseil Municipal et de nombreuses personnalités.

Les bibliothécaires.

*Maurice COLLOMB,
Maire de Belcodène*

et

son Conseil Municipal

*ont le plaisir de vous convier à
l'inauguration de la
Bibliothèque Municipale*

*le Samedi 5 novembre 1994
à 15 h 30*

SAISON 1994-95 - ACTIVITES PROPOSEES

BASKET (Enfants-ados)

Entraînement mercredi matin et samedi après-midi.

Renseignements et inscriptions auprès du responsable section
BASKET :
Jean-Marie COSTON - Tél. : 42 72 50 66

Cotisation annuelle : 250 FRS
ou : 350 FRS pour les équipes engagées en championnat.

DANSE (enfants)

Cours le mercredi après-midi salle P. Bogi.

Renseignements et inscription auprès de la responsable
de la section DANSE :
Danielle SAURE - Tél. 42 62 93 13

Cotisation annuelle : 200 FRS

JUDO (enfants-ados-adultes)

Cours le mercredi et le vendredi salle Anciennes Ecoles.

Renseignements et inscription auprès de la responsable section
JUDO :
Yvonne Bogi - Tél. 42 72 36 78

Reprise des cours début Octobre.
Cotisation trimestrielle : 240 FRS

GYM-DANSE FEMININE (ados-adultes)

Cours le mardi et le jeudi de 18 h 15 à 20 h 15 Salle P. Bogi.
Cette année 1 h de gym et/ou 1 h de danse moderne
(libre choix) => Non stop

Renseignements et inscription auprès de la responsable
section GYM :
Anne-marie Silvia - Tél. 42 72 37 11 (soir)
ou à l'heure des cours

Cotisation trimestrielle : 330 FRS
Reprise le mardi 20 Septembre

CINEMA "CINE-BELCO"

Le vendredi soir à partir de 21 h - Salle P. Bogi.
La salle est équipée d'un écran géant et d'une cabine de projection.
Les films proposés sont encore à l'affiche dans les grandes salles
de cinéma.

Affichage dès le mercredi ; renseignements auprès du responsable
"CINE-BELCO".

Robert TRIMARCHI - Tél. 42 72 57 74

Entrée : 20 FRS

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES SPORTIVES

Carte familiale ASCB : 40 FRS
Assurance individuelle obligatoire : 20 FRS

OFFRE EXCEPTIONNELLE DE L'ASC BELCODÈNE

Pour les enfants et adolescents inscrits à une activité sportive de
l'Association :

1 survêtement aux couleurs de Belcodène, flocage ASC
Belcodène,

au prix de 150 FRS (+ participation ASCB)

Les adultes intéressés par le survêtement pourront se le procurer
au prix "club" : renseignements auprès des membres du Comité
Directeur ASCB.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASC BELCODÈNE - Année 1994-1995

Présidente Anne-Marie SILVIA
Vice-Présidente Danielle SAURE
Trésorier Bruno BARRIAL
Secrétaire André BRAGANTI
Secrétaire-Adjointe Martine MERIC
Membres Actifs Yvonne BOGI
Catherine CAILLAC
Jean-Marie COSTON
Ginette SOUCHEYRE
Robert TRIMARCHI

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complé-
mentaire.

La Présidente ASCB
Anne-Marie SILVIA

A S C B - SAISON 1994-95 (suite)



SECTION GYM-JAZZ

Le 18 juin 1994, Salle P. Bogi, la section Gym-Jazz féminine de Belcodène proposait, lors d'une soirée dansante, une représentation du travail effectué tout au long de la saison 93-94.

Bravo à Sylvie, la monitrice, et à toutes celles qui ont partagé, avec beaucoup d'émotion (il faut le souligner), la meilleure récompense a été sans nul doute, les chaleureux applaudissements de la nombreuse assistance belcodénoise.

Merci à tous, et à l'année prochaine...

*La responsable section
Gym-Jazz
A.M. SILVIA*



SECTION PEINTURE - GRAPHISME

Un projet de création d'atelier de peinture et graphisme, dirigé par un professeur diplômé, est à l'étude, toutes les personnes intéressées sont priées de s'adresser aux responsables de l'ASCB (voir liste jointe).

L'atelier sera ouvert aux enfants et aux adultes.

Merci de nous contacter rapidement.

*La Présidente
A.M. SILVIA*

CINE BELCODENE

Le Vendredi à 21 h Salle du Temps libre :

7 octobreRAPA NUI

14 octobreLA FILLE DE D'ARTAGNAN
Sophie Marceau - Philippe Noiret

21 octobre2 GARÇONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS

28 octobreWOLF
Jack Nicholson
Michelle Pfeiffer

4 novembreWYATT EARP
Kevin Costner

18 novembreLÉON
de Luc Besson
Jean Reno

ON VOUS INVITE

CELEBRATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

*Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à participer
au dépôt de la Gerbe du Souvenir ce
11 novembre 1994.*

*Le rassemblement aura lieu
Place de la Mairie à 11 heures.*

*À l'issue de cette cérémonie commémorative, un
apéritif vous sera offert à la salle des fêtes
par la Municipalité.*

ON VOUS INVITE (suite)

LE COMITE DES FÊTES

*vous propose après cet apéritif, le traditionnel repas du
11 novembre à 13 heures à la salle des fêtes :*

*Civet de Porcelet
Fromages
Fruits
Glace
Café - vins*

Prix du repas : 110,00 Frs par personne

50,00 Frs pour les 6-10 ans

*Inscription au bar Crilou, à l'épicerie Bérenger ou auprès des membres du Comité des
Fêtes avant le 7 novembre 1994 - Places limitées*

LES FESTIVITES DU COMITE DES FETES

Le 14 Juillet à Belcodène

Le rendez-vous annuel et rituel des fêtes du 14 juillet organisées par le Comité des Fêtes, était donné dès le week end du 9. Cette année, le foot a donné le coup d'envoi d'une semaine de liesse populaire traditionnelle. L'accent de ces rencontres de ballon rond se voulait amical. Les jeunes sportifs et les moins jeunes ont eu pour seule contrainte la sportivité et la convivialité. L'important était de participer, ainsi toutes les équipes ont été récompensées en fin de journée.

Le soir, place aux boules. Ce premier concours du samedi a marqué le début d'une série qui a continué le dimanche pour se poursuivre le week end suivant jusqu'au dimanche 17 juillet. Le soleil était au rendez-vous et les joueurs en pleine forme pour disputer au total 5 concours, que ce soit en équipes choisies ou à la mêlée.

Mais le grand rendez-vous est fixé au 13 au soir. C'est le jour "J" avec l'ouverture de la gigantesque paëlla traditionnelle, tous réunis sur le terrain de boules aménagé pour la circonstance, pour laisser toute la place nécessaire à la piste de danse ou à partir de 22 h, le grand bal gratuit était animé par l'équipe J.M.O.

A minuit, place aux enfants, avec la retraite aux flambeaux, avec défilé dans le village avant d'effectuer le tour d'honneur sur la piste de danse, encouragés par toute l'assemblée.

La soirée s'achève à l'aube, et à l'heure où le village s'endort, l'équipe du Comité des Fêtes, bien secondée par de nombreux autres bénévoles commence à ranger tables, chaises et vaisselle, car le lendemain, la fête continue.

En effet, dès 15 heures le lendemain, alors qu'un concours de boules est annoncé, les enfants retrouvent les poneys et les multiples jeux pour satisfaire leurs goûts.

Si les concours de cartes n'ont pas fait beaucoup d'adeptes durant ces fêtes, le grand loto en plein air du samedi soir a permis, avec les habitués des lotos d'hiver, de faire connaître à d'autres les joies des quines et des cartons pleins. Idée originale que ce loto en plein air et en plein été qui mérite d'être renouvelé.

Le dimanche 17 juillet, l'apéritif concert animé par le groupe "Trois" et au cours duquel il était procédé au tirage au sort de la tombola, clôturait en quelque sorte ces journées de fêtes, avec toutefois un dernier clin d'oeil aux boulomanes dans l'après-midi.

Belcodène a vécu une semaine de joie et de bonne humeur, une semaine où il ne fallait pas manquer d'énergie pour tenir le rythme.

Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les bénévoles qui l'ont aidé à préparer et organiser cette fête, ainsi que l'épicerie BERENGER, le Bar CRILOU, la Société AGL, la maison du cadeau de madame TRINCI à Fuveau, la Pharmacie CAILLAC, la Boulangerie LOTH, le cabinet d'architecture de Monsieur REBUFFAT Armand, la Société TOTALGAZ en la personne de Monsieur Jean-Claude PASQUET, le Conseil Général et Monsieur Francis PELLISSIER Maire de la Bouilladisse, ainsi que la Municipalité de Belcodène pour leurs concours et leurs dons effectués à l'occasion de ces fêtes du 14 juillet.

L'été Bouliste

Cette année encore, et ce depuis le 8 mai, le terrain de boules a retrouvé ses adeptes. Juillet - août, pour les amateurs de pétanque, c'est la pleine saison. Chaque week-end, une bonne organisation en alternance avec l'A.S.C.B. a permis d'assurer les chaudes soirées d'été jusqu'au mois de septembre. Plus de 15 concours ont été ainsi organisés dans une excellente ambiance.

Le dernier, le 4 septembre, fut l'occasion de terminer la saison en beauté avec une mêlée tournante où gagnants et

perdants purent pratiquer leur sport favori tout l'après-midi. En fin de journée, l'apéritif offert par le Comité des Fêtes et l'A.S.C.B. fut l'occasion de remettre les coupes et récompenses aux vainqueurs : Arlette TRINCI, Christophe LONG et Roger LAURENT.

Le meilleur joueur de boules de Belcodène est donc ... une joueuse... bravo Arlette !!!

Avis aux Randonneurs

Sont prévus au programme de cette fin d'année 94 :

Le dimanche 30 octobre : le Cap Morgiou depuis Luminy.

Le dimanche 27 novembre : De Pont de l'Etoile à Pont de Joux (6 heures de randonnée par des sentiers inhabituels).

Sont prévus également pour attaquer 1995 d'un bon pied :

- le mont Olympe par les crêtes de Pourcieux
- Les crêtes de la Sainte Victoire
- le Jas de Sylvain
- Les Glacières
- etc...

Réveillon du jour de l'an

Le Comité des fêtes de Belcodène organise cette année encore le Réveillon du jour de l'an.

Cette fête aura pour ambition d'être, comme les années précédentes, simple, joyeuse, familiale et réservée en priorité aux résidents de la commune.

Retenez dès à présent cette date sur votre agenda.

Remerciements

Le Comité des Fêtes de Belcodène remercie les familles BONNET/PLATEL pour le don effectué le 10 septembre 1994 à l'occasion du mariage de Magalie et Olivier.

Tous nous vœux de bonheur aux novis.

Félicitations

Un membre du COMITE papa.

Mélissa Laurent nous a annoncé la naissance de sa petite soeur Mathilde le 5 septembre 1994. Elle est mignonne tout plein et sage comme une image.

Félicitation aux heureux parents Brigitte et Roger.

C'est très sincèrement que le Comité des Fêtes souhaite à tous une excellente rentrée. En espérant vous satisfaire toujours mieux, il vous donne rendez-vous très prochainement lors de manifestations à venir : randonnées, soirées, lotos, repas, réveillon...

*A bientôt,
Le Comité des Fêtes*



*Les rencontres
de foot ont
toujours autant
de succès*

Rencontres de Foot du 18 juin 1994

Stade de Belcodène

Nicolas Silvia, organisateur des rencontres amicales, remercie toutes les personnes, sans oublier l'A.S.C.B., qui l'ont aidé à mener à bien cette après-midi sportive destinée aux jeunes.

Bravo à tous ces footballeurs qui ont évolué sous les noms prestigieux des équipes internationales !

Nicolas donne rendez-vous à tous ses copains de Belcodène et Fuveau pour les rencontres 1995 sur le stade de Belcodène.

*Nos jeunes sportifs avec M.
le Maire et M. Goffre*



Concours de boules du 4 septembre 1994

Le concours a été organisé par l'A.S.C.B. et le Comité des Fêtes.

Bravo à la grande gagnante Arlette TRINCI !

Et rendez-vous l'année prochaine pour les concours de juillet et Août.

*Les organisateurs
et les trophées*



LE CERCLE DU PROGRES

LE CERCLE DU PROGRES...

COMME AU BON VIEUX TEMPS.

Week-end animé et ambiance familiale pour ce spécial 15 Août 1994 au CERCLE DU PROGRES DE BELCODENE.

Trois concours de boules étaient organisés, et que ce soit à la mêlée ou par équipes choisies, on a pu noter une forte participation avec 50 à 60 joueurs qui se sont retrouvés autour des cochonnets. Certains ont même embrassé Fannie mais tous ont passé d'agréables moments.

Le 15 Août à midi, autour des tables dressées pour l'occasion sur la place du cercle, et protégées du soleil par des bâches tendues au dessus de nos têtes, ce sont 90 personnes qui ont partagé le succulent AIOLI qui avait mobilisé beaucoup de monde pour sa préparation et son organisation.

Le but que s'était fixé l'équipe dirigeante du Cercle du Progrès a été pleinement atteint : redonner au cercle sa vocation d'antan c'est-à-dire regrouper autour de manifestations à caractère familial, toutes celles et ceux qui sans éprouver d'attrance particulière pour le «comptoir», ont pu partager autour d'une table et pour une somme modeste un délicieux repas et des moments de détente forts sympathiques.

En effet, le CERCLE DU PROGRES DE BELCODENE : c'est avant tout un lieu de rencontre pour passer un moment en famille et entre amis autour d'un repas, d'une partie de boules, d'une partie de cartes, d'un loto, d'un apéritif, dans une ambiance toujours conviviale et bon enfant.

Si vous avez apprécié ou si vous voulez découvrir votre Cercle à Belcodène, nous vous attendons tous les week-end aux heures habituelles d'ouverture, et pour une cotisation annuelle de 50 frs, vous deviendrez membre de cette association.

Vivre au village, c'est aussi participer à sa Vie associative.

La Commission du Cercle.

LOTOS AU CERCLE DU PROGRES

Dès le mois de Novembre, tous les Dimanches à 17 heures
le CERCLE DU PROGRES DE BELCODENE
vous invite à participer à ses Lotos traditionnels de fin d'année

Rendez-vous le **Dimanche 6 Novembre 1994 à 17 heures**
pour l'ouverture de la saison LOTO au CERCLE

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHONE

«VIE DE FAMILLES» ...

C'est à partir de Juillet

Racontez votre vie de famille. Une naissance, les premiers pas d'un enfant, un anniversaire, une fête de famille, des retrouvailles, un moment complice...

Ce sont autant de moments forts, tendres, de votre vie de famille que la Caisse d'Allocations Familiales de Marseille vous propose de raconter et de faire partager.

Pour participer, rien de plus simple : il suffit d'envoyer une anecdote, une histoire racontée par vos enfants ou d'autres membres de votre famille et de l'accompagner d'une photo légendée à :

«Donnons du souffle aux familles»

«Vie de Familles»

B.P.2061 - 13203 Marseille Cedex 1

Toutes les histoires sont les bienvenues ; petits et grands peuvent y participer. Les histoires les plus drôles, les plus émouvantes, seront publiées dans «Le Provençal» et racontées sur R.T.L.

CONTACT PRESSE : Gilbert ISOLICA
Tél. : 91.05.54.91

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION

à partir du 2^{ème} enfant dès le
1er Juillet 1994.

Pour bénéficier de cette nouvelle allocation parentale d'éducation à partir du deuxième enfant, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir deux enfants à charge dont le dernier est né après le 30 Juin 1994.

- Avoir travaillé au moins deux ans dans les cinq ans qui précèdent la naissance de cet enfant. Les périodes de formation, de chômage indemnisé, d'indemnisation maternité, maladie ou accident du travail sont assimilées à une activité professionnelle,

- Avoir cessé totalement ou partiellement son activité,

- Ne recevoir aucune indemnisation maternité-maladie ou accident du travail, chômage,

- Ne pas percevoir d'avantages vieillesse-invalidité ou l'allocation aux adultes handicapés,

Si vous exercez ou choisissez de poursuivre une activité professionnelle à temps partiel, vous pouvez prétendre à une allocation à mi-taux, dont le montant varie selon la durée de l'activité.

Si vous attendez un enfant qui doit naître après de 30 Juin, vous n'avez aucune démarche à faire. Votre Caisse d'Allocations Familiales va vous adresser un formulaire de demande d'APE, à lui renvoyer si vous êtes intéressé.

Si vous sollicitez cette allocation pour votre troisième enfant ou plus, les conditions différent : il faut notamment avoir travaillé deux ans dans les dix dernières années (y compris les congés de maternité, maladie et accident du travail). Les bénéficiaires actuels de l'APE pourront prétendre à une allocation à taux réduit s'ils travaillent à temps partiel à compter du 1er Juillet 1994, quel que soit l'âge de l'enfant.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE DES BOUCHES DU RHONE

L'ADPC 13 est une association régie par la loi de 1901 qui trouve sa raison d'être par le secourisme. Elle est affiliée à la FNPO (FEDERATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE) qui est reconnue d'utilité publique. Toutes les ADPC se doivent d'adhérer à la FNPC et il ne peut exister qu'une ADPC par département.

Actuellement plusieurs Bases Locales sont implantées sur le département des Bouches du Rhône, dont une à Belcodène.

Pourquoi cette Base Locale ?

Il ne s'agit en aucune manière de se substituer au service de secours communal, départemental, je veux dire le Centre de Secours implanté sur votre commune ou ceux d'autres communes. Il s'agit de venir en complément de ceux-ci qui ont un emploi du temps très chargé.

Comment et pourquoi leur venir en aide ?

Sur le territoire de votre commune, différentes activités sportives, culturelles ou autres se tiennent (course pédestre, tournoi sportif...). C'est là que l'ADPC 13 peut être appelée par l'organisateur de ces manifestations. Bien sûr, le concours, dans des cas extrêmes, sera demandé au CS pour des évacuations ou renforts.

Dans un autre contexte, l'ADPC, peut être appelée à intervenir sur d'autres terrains que celui de votre commune. Dernièrement, elle est allée prêter main forte aux secours lors de la catastrophe de VAISON-LA-ROMAINE.

Vous comprenez que son intervention ne se limite pas à la commune ni même au département. Ses membres peuvent être appelés à participer à des secours sur tout le territoire français, en fonction de la gravité du sinistre et surtout du besoin en personnels.

Au sein de l'ADPC 13 l'on trouve une autre discipline qui peut vous intéresser. Je veux dire une équipe cynophile. Elle est opérationnelle, peut être appelée à intervenir sur des catastrophes. Dernièrement, elle était en alerte pour l'accident survenu à Nice lors de l'effondrement du magasin Casino. Ce que je dois dire pour cette discipline, il faut être propriétaire d'un chien, qui puisse être employé pour la spécialité. Il sera dressé pour la recherche en catastrophe. Un terrain d'entraînement existe sur le département des Bouches du Rhône.

De plus l'ADPC 13 peut donner des cours de secourisme pour les personnes intéressées, cours qui sont dispensés par des moniteurs nationaux de secourisme.

Comme je l'ai dit plus haut, notre association est régie par la loi de 1901. Ces membres sont des bénévoles. Ils sont tous d'origines très diverses, qui vont de médecin (Président actuel) à infirmier(e), aide-soignant(e), toutes personnes extérieures au secourisme mais qui se sentent très intéressées par celui-ci.

Si, à la lecture de ces quelques lignes, vous vous sentez une âme de secouriste, et venir gonfler l'effectif de notre association, afin de prendre part à des postes de secours, il ne vous reste plus que de téléphoner au n° :

42.62.94.65

42.70.66.74

où d'autres renseignements pourront vous être donnés.

Le responsable de la base locale de Belcodène

SERVICE NATIONAL

Code du Service National - Loi du 10.06.1971 LE RECENSEMENT

POUR QUI, QUAND ET OU ?

L'information que le jeune reçoit en mairie est déterminante pour le bon déroulement des années à venir, sinon il «partira» à 18 ans et sera recensé d'office.

Un service national réussi commence par le recensement.

QUI ?

Tous les jeunes âgés de 17 ans doivent obligatoirement se faire recenser.

QUAND ?

Le recensement se décompose en quatre campagnes par an.

17 ans en	Recensement en
janvier, février, mars	avril
avril, mai, juin	juillet
juillet, août, septembre	octobre
octobre, novembre, décembre	janvier

OU ?

A la mairie du domicile.

LE RECENSEMENT ET LA NATIONALITE FRANCAISE

Le recensement permet l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche s'effectue auprès du bureau des affaires militaires de la mairie (loi de juillet 1993, décret du 30.12.1993).

EPREUVES DE LA PREVENTION ROUTIERE RESULTATS DU 14 JUIN 1994

Ecole de Belcodène
Directrice Mme SAURE

CM1 12 élèves

1°) PERALI Frédéric 200/200
2°) SCHANG Marjorie 200/200
3°) CILIA Jérémy 195/200

CM2 14 élèves

1°) MICHEL Damien 200/200
2°) SCHANG Adeline 195/200
3°) Michel Emilie 195/200

Gendarme THION Patrick B-M Aubagne
Gendarme GINALSKI Jean-Marc PSIG Aubagne

Ci-contre, les résultats des épreuves de la Prévention routière qui se sont déroulés à l'Ecole de Belcodène. CM1 et CM2 sont les élèves de la classe de Mme SAURE.

Les récompenses offertes par la Mairie ont été remises à chacun des lauréats.

VIE PAROISSIALE

La catéchèse reprendra le mardi 11 Octobre à 17 h pour les CE2 CM1 6e 5e.

La messe est célébrée à Belcodène tous les samedis à 17h30, (à 17h00, répétition des chants). Nous vous y attendons nombreux.

C'est l'année internationale de la famille, formons une famille unie au sein de notre beau village.

PETITES ANNONCES

L'Agence Immobilière "GESTIM+" est toujours à l'entière disposition des habitants de Belcodène et de la région et vous communique ses nouvelles coordonnées :

Tél. 42 70 69 00 - Fax : 42 70 64 00 - Minitel : 36.15 LOCAGEST

Nous vous rappelons les services que nous mettons à votre disposition : Gestion de vos locations, Expertises immobilières, Toutes transactions, Gérance, Syndic d'Immeubles

Demandez notre journal gratuit avec la description complète de toutes nos offres de locations et de ventes.

LOCATIONS

CHAMBRES :

FUVEAU : 3 Ch. pour étudiantes.
1.200 F/M avec petit déjeuner et EDF.
A.L. : 1.500 F/M

STUDIOS :

A.L. : 3 studios meublés
- De 2.000 à 2.500 F/M

APPART. T1 :

A.L. : 5 Appart T1 de 2.400 F à 2.950 F/M

APPART. T2 :

A.L. : 6 Appart. T2 de 2.870 F à 4.200 F/M.C.C.

TRETS : 1 appart. à 2.500 F/M

LA CIOTAT : 2.800 F/M

APPART. T3 :

A.L. : 3 appart. T3 de 3.900 F à 4.600 F/M.C.C.

12 APPART. T4 ET T5 : Nous consulter.

VILLAS :

EGUILLES - VENELLES :
De 5.500 à 10.000 F/M

AIX : 2 Villas : 7.500 et 9.000 f/m

PERTUIS : 5.000 F/m

LES PENNES : 8.500 F/M

CELONY : 8.500 F/M

MARSEILLE (Pointe Rouge) :
5.000 F/M

LOCAUX ET COMMERCES : Nous consulter

VENTES :

STUDIOS :

AIX : De 260.000 F à 330.000 F

APPART T1 :

AIX : De 295.000 F à 390.000 F

APPART T2 :

AIX ET EGUILLLES :
De 350.000 F à 570.000 F

APPART T3 :

AIX : De 460.000 F à 850.000 F

APPART. T4, T5 et T6 :

AIX ET AIX LES MILLES : De 480.000 à 1.480.000 F

MARSEILLE : 280.000 F

VILLAS :

BELCODENE : T5 140 m2 - Terrain
5.000 m2 - 1.650.000 F

T3 67 m2 - Terrain : 2.735 m2 -
998.000 F

T2/3 - 65 m2 - Terrain : 1.300 m2 Beau
site - Poss. agrandir 150 m2 - Très bon
état - 720.000 F

ST-SAVOURNIN :

T4+T2+T3+hangar+etc. 1.750.000 F

FUVEAU :

T5 200 m2 - Terrain 4.000 m2 -
1.270.000 F

T12 300 m2 - Terrain 1800 m2 -
2.100.000 F

T12 340 m2 - Terrain 12.500 m2 -
3.900.000 F

LA BOUILLADISSE :

T7 170 m2 - Terrain 2.500 m2 -
1.570.000 F

T6/7 177 m2 - Terrain m2 - Terrain
1.237 m2 - 1.175. 000 F

T14 - 550 m2 - Terrain 60.000 m2 -
6.000.000 F

ST MAXIMIN :

T3 80 m2 + maison 70 m2 sur 1500
m2 - 890.000 F

SIMIANE :

T9 250 m2 sur 5.000 m2 -
1.920.000 F

LA BARQUE :

T5+T2 - 110 m2 sur 1.400 m2 -
1.115.000 F

T7 - 250 m2 sur 1.700 m2 -
950.000 F

CHATEAUNEUF LE ROUGE :

T7 - 292 m2 SUR 1.800 M2 -
1.800.000 F

BOUC BEL AIR :

T5 - 100 m2 sur 800 m2 - 790.000 F
T5 - 150 m2 sur 1.500 m2 -
1.900.000 F

T5 - 174 m2 sur 800 m2 - 1.430.000

T6 - 150 m2 - SAM de 32 m2 -
1.150.000 F

Aix Nord : T5 + St 160 m2 sur 740
m2 - 1.900.000 F

Aix Ouest : T5 100 m2 sur 60 m2 -
685.000 F

Aix Sud : T5 90 m2 sur 200 m2 -
1.150.000 F

T4 - 80 m2 sur 200 m2 950.000 F

CABRIES-CALAS :

T4 - 100 m2 sur 1000 m2 - Piscine -
1.280.000 F

AIX LES MLLES :

T4 - 90 m2 sur 300 m2 - Lotis.
830.000 F

JOUQUES :

T5 - 140 m2 sur 5.000 m2 -
900.000 F

EGUILLES :

T5 - 135 m2 sur 530 m2 -
1.270.000 F

T4 - 142 m2 sur 1.010 m2 -
1.560.000 F

T5 - 140 m2 sur 1.100 m2 - piscine
- 1.800.000 F

T5 - 130 m2 sur 2.000 m2 -
1.500.000 F

LE THOLONET :

T4 - 90 m2 sur 500 m2 950.000 F

AIX - LA CALADE :

2 Appart. - 180 m2 - Sur 6.000 m2 -
1.400.000 F

COUDOUX :

T4 - 120 m2 sur 480 m2 -
935.000 F

AIX LES PINCHINATS :

T6 - 240 m2 sur 8.300 m2 -
3.200.000 F

PEYROLLES :

T7 - 135 m2 sur 1.280 m2 - Piscine
1.500.000 F

TERRAINS :

VENELLES :

680 m2 - 550.000 F

BOUC BEL AIR :

662 m2 - 446.000 F

PONT-ROYAL :

4000 m2 - 415.000 F

AIX - LA CALADE :

2.500 m2 - 430.000 F - Poss. de
lots en copro à : 242.000 F le lot

FUVEAU :

Hors lotis. 2 Terr. de 1 HA - Boisés
- Cos : 250 m2 - 680.000 F et
480.000 F ou les 2 à 1.120.000 F

PUYRICARD :

4.010 m2 - Cos 250 m2 - 870.000 F